Données 2025 relatives aux violences sexistes et sexuelles en Corrèze

Novembre 2026

OVSS-NA

Note de lecture

Vous avez entre les mains le volet consacré à la Corrèze.

Pour l'introduction générale, les définitions et la méthodologie complète (sources, périmètres et précautions de lecture), reportez-vous au Rapport régional 2026 de l'Observatoire, dont cette fiche constitue le volet pour la Corrèze.
Les données proviennent de deux familles de sources aux périmètres distincts : elles ne s'additionnent pas. À l'échelle départementale, les effectifs plus faibles invitent à évaluer avec prudence les taux et évolutions.

01 Les forces de sécurité intérieure

02 Les associations

Données majeures

CHIFFRES CLÉS

Les principaux indicateurs 2025 des violences sexistes et sexuelles en Corrèze, présentés par source.

3 | 0

3 femmes victimes d'homicide ou de tentative d'homicide en zone gendarmerie* ; aucune femme victime d'homicide conjugal en zone police

Sources : Gendarmerie Nouvelle-Aquitaine ; Police nationale (DZPN)

64

femmes victimes de violences sexuelles (tous âges) et 54 mineur·es, filles et garçons ; les deux effectifs se recoupent en partie

Source : Gendarmerie Nouvelle-Aquitaine

122

victimes de violences sexuelles accompagnées par France Victimes en 2025

Source : France Victimes Corrèze

258

femmes victimes de violences accompagnées par le CIDFF, soit 45 % des femmes reçues en 2025

Source : CIDFF du Limousin, antenne de Corrèze

**Gendarmerie et police ne retiennent pas les mêmes catégories : la gendarmerie recense l'ensemble des homicides et tentatives d'homicide visant des femmes, quel qu'en soit le cadre ; la police, les seuls homicides commis au sein du couple. Elles couvrent des territoires distincts : les deux chiffres ne s'additionnent pas.*
Chiffres issus de sources distinctes, non cumulables (voir Note de lecture, p. 1).

Sommaire

Note de lecture 1

Données majeures 2

01 Les forces de sécurité intérieure 4

02 Les associations 12

LES FORCES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE

1

Nombre de femmes victimes d'homicides ou de tentatives d'homicides

Lecture : en 2025, la gendarmerie a enregistré en Corrèze 4 homicides ou tentatives d'homicide, dont 3 visant des femmes, contre 2 (dont 2 femmes) en 2024.

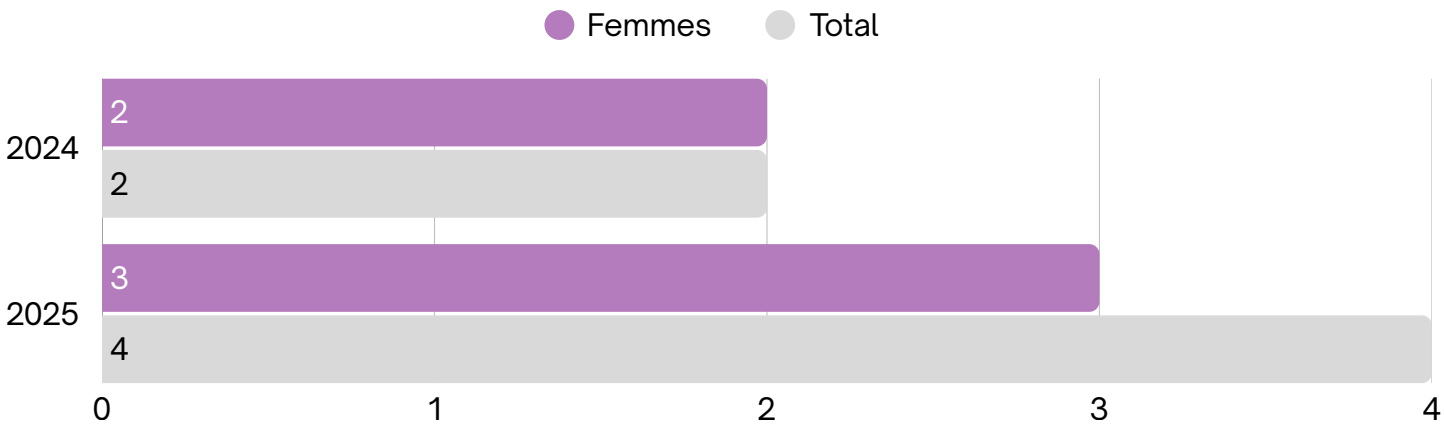

3 femmes victimes de tentative d'homicide en 2025

Les 3 femmes enregistrées par la gendarmerie en 2025 sont victimes de tentatives d'homicide, dont 2 commises par un partenaire ou ex-partenaire. L'unique homicide enregistré concerne un mineur. Les effectifs sont trop faibles pour dégager une tendance.

Part du cadre conjugal dans les homicides et tentatives

Lecture : en Corrèze en 2025, 2 des 4 homicides ou tentatives d'homicide (tous genres confondus) ont été commis par un partenaire ou ex-partenaire.

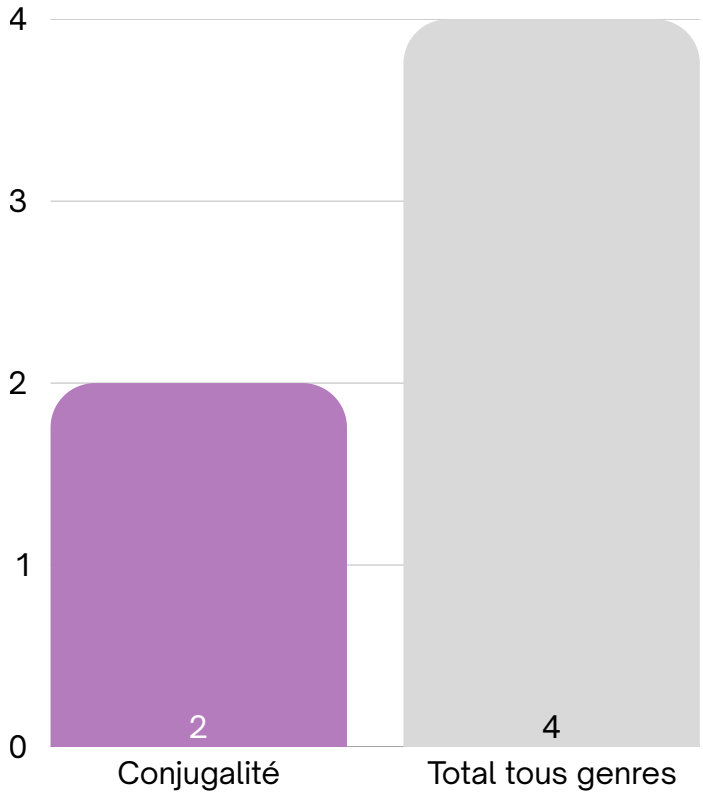

1.1 · Gendarmerie

Evolution du nombre de femmes victimes selon le type de violences

Lecture : en Corrèze en 2025, 375 femmes ont été enregistrées comme victimes de violences physiques, contre 377 en 2024.

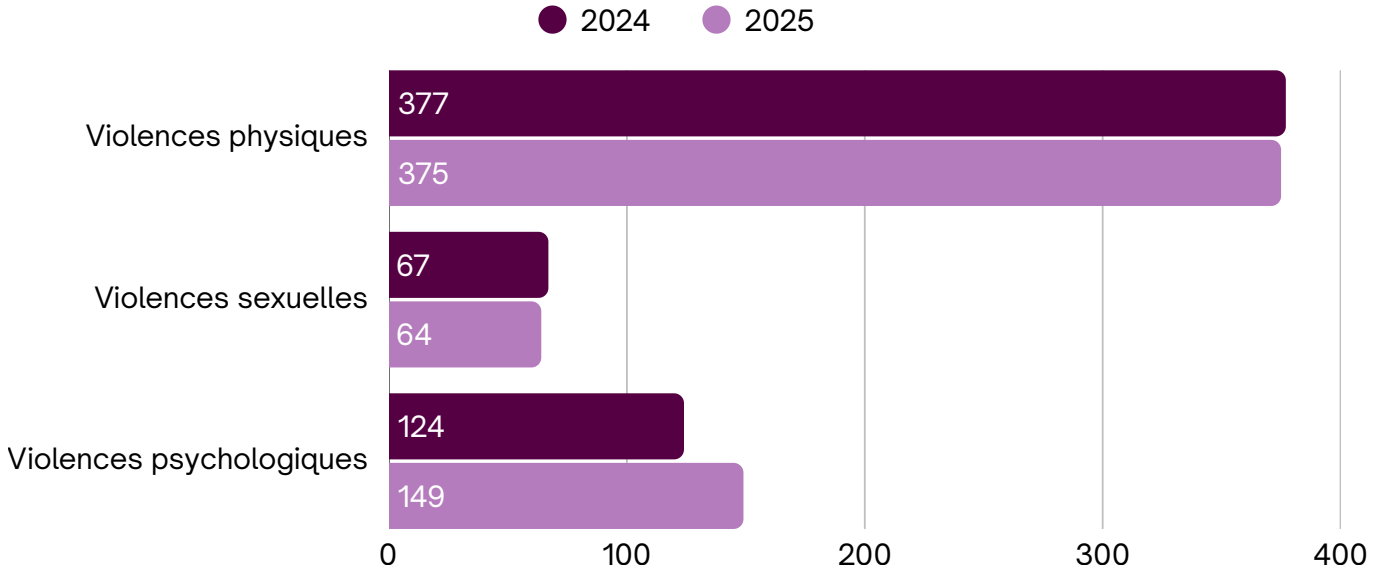

Taux de femmes victimes par type de violences

Lecture : en Corrèze en 2025, 76,2 % des victimes de violences sexuelles sont des femmes.

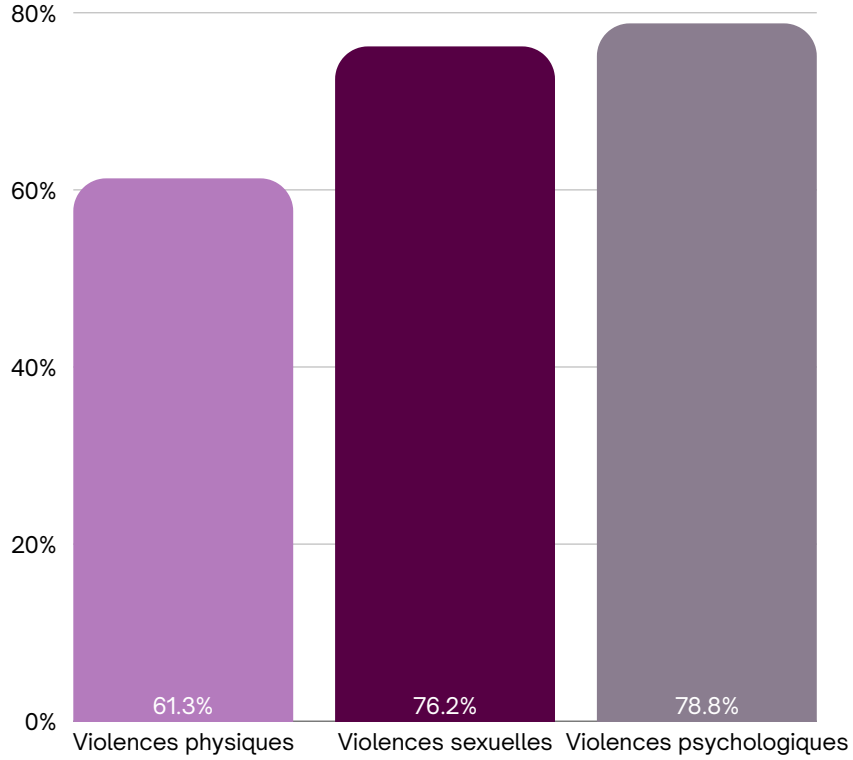

Quel que soit le type de violence, les femmes sont majoritaires parmi les victimes : 61,3 % des victimes de violences physiques, 76,2 % des violences sexuelles et 78,8 % des violences psychologiques. Entre 2024 et 2025, seules les violences psychologiques progressent nettement (149 femmes victimes contre 124, soit +20 %). Une hausse des faits enregistrés peut aussi traduire une meilleure révélation des violences.

1.1 · Gendarmerie

Focus violences sexuelles

Nombre de femmes victimes par type de violences sexuelles

Lecture : en Corrèze en 2025, 28 femmes (majeures et mineures confondues) ont été victimes de viol.

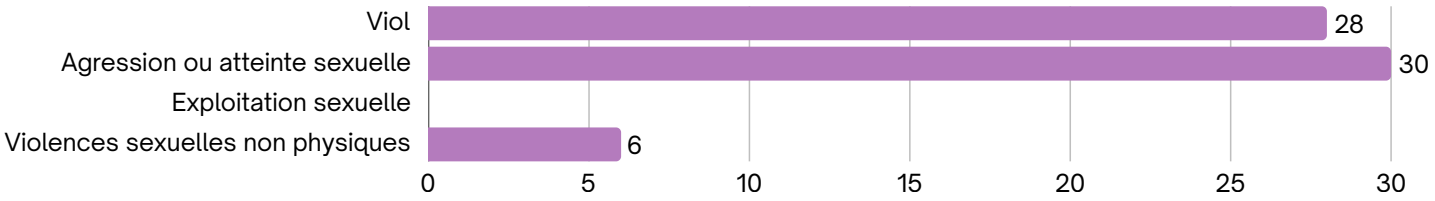

28 femmes victimes de viol en 2025

Part de femmes victimes par type de violences sexuelles

Lecture : en Corrèze en 2025, 82,4 % des victimes de viol sont des femmes (majeures ou mineures).

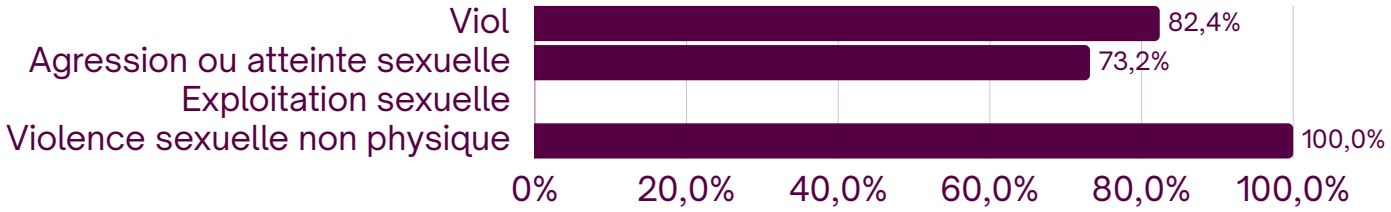

Plus de la moitié des viols enregistrés ont été commis dans un cadre conjugal

Part des victimes en cadre conjugal par type de violences sexuelles

Lecture : en Corrèze en 2025, 58,8 % des viols enregistrés par la gendarmerie ont été commis par un partenaire ou ex-partenaire, contre 17,1 % des agressions ou atteintes sexuelles.

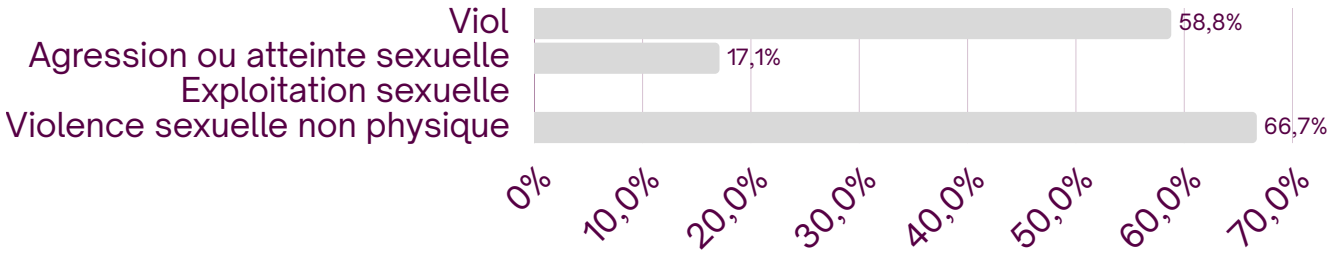

Les agressions sexuelles (41 victimes) devancent légèrement les viols (34). Les femmes représentent 82,4 % des victimes de viol et 73,2 % des victimes d'agression. 58,8 % des viols ont été commis par un partenaire ou ex-partenaire, contre 17,1 % des agressions.

1.1 · Gendarmerie

Focus violences sur mineur·es

Part des mineur·es selon la sous-catégorie de violences sexuelles

Lecture : en Corrèze en 2025, parmi les victimes de viol, 41,2 % sont des mineur·es (14 sur 34, tous genres confondus).

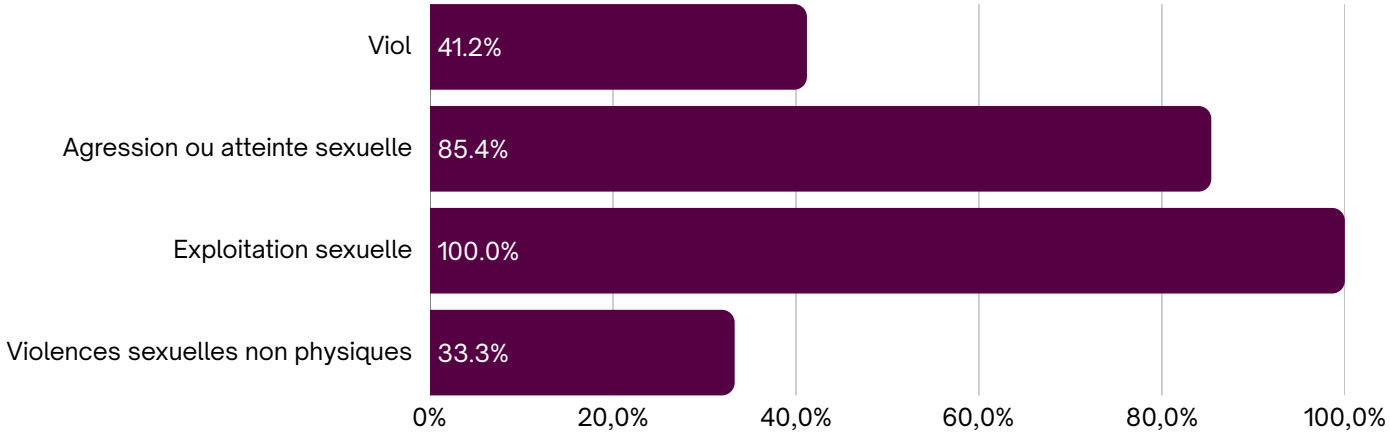

Part des mineur·es tous genres selon le type de violences

Lecture : en Corrèze en 2025, 40,8 % des victimes de violences physiques enregistrées par la gendarmerie sont des mineur·es (tous genres confondus).

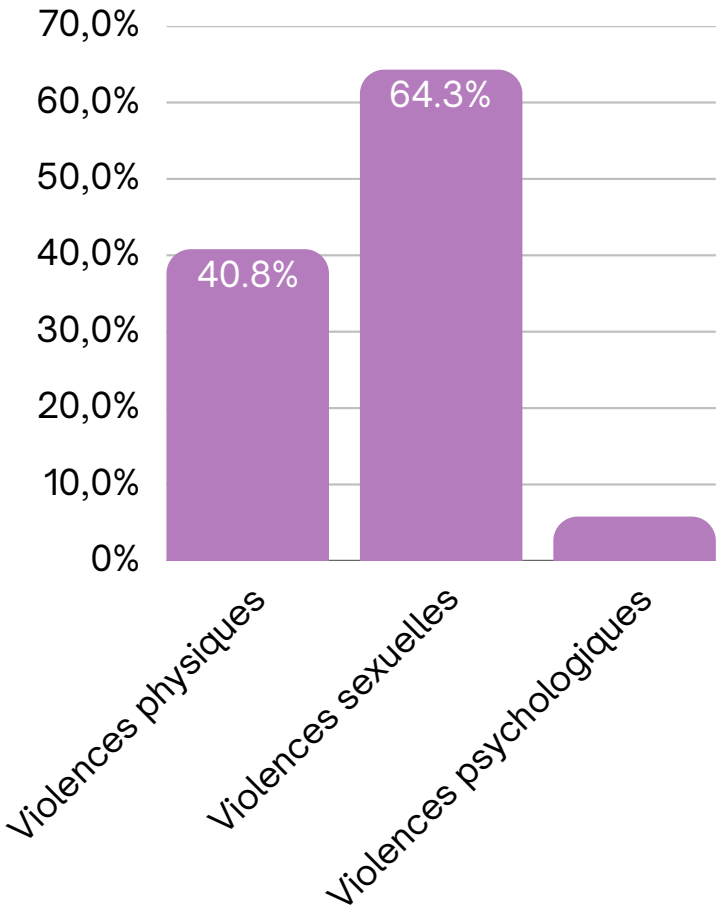

Les données de la gendarmerie donnent à voir une exposition des mineur·es très inégale selon le type de violence : marginale pour les violences psychologiques (5,8 %), forte pour les violences physiques (plus de deux victimes sur cinq, 40,8 %), elle devient prépondérante pour les violences sexuelles, dont les mineur·es constituent près des deux tiers des victimes (64,3 %). Ces données ne sont pas ventilées par genre.

Aucune femme victime d'homicide conjugal en 2025 en Corrèze

En 2025, la Direction zonale de la Police nationale ne recense aucune femme victime d'homicide conjugal en Corrèze, sur 14 dans l'ensemble des zones police de Nouvelle-Aquitaine. Un effectif nul sur une seule année ne vaut pas absence du phénomène.

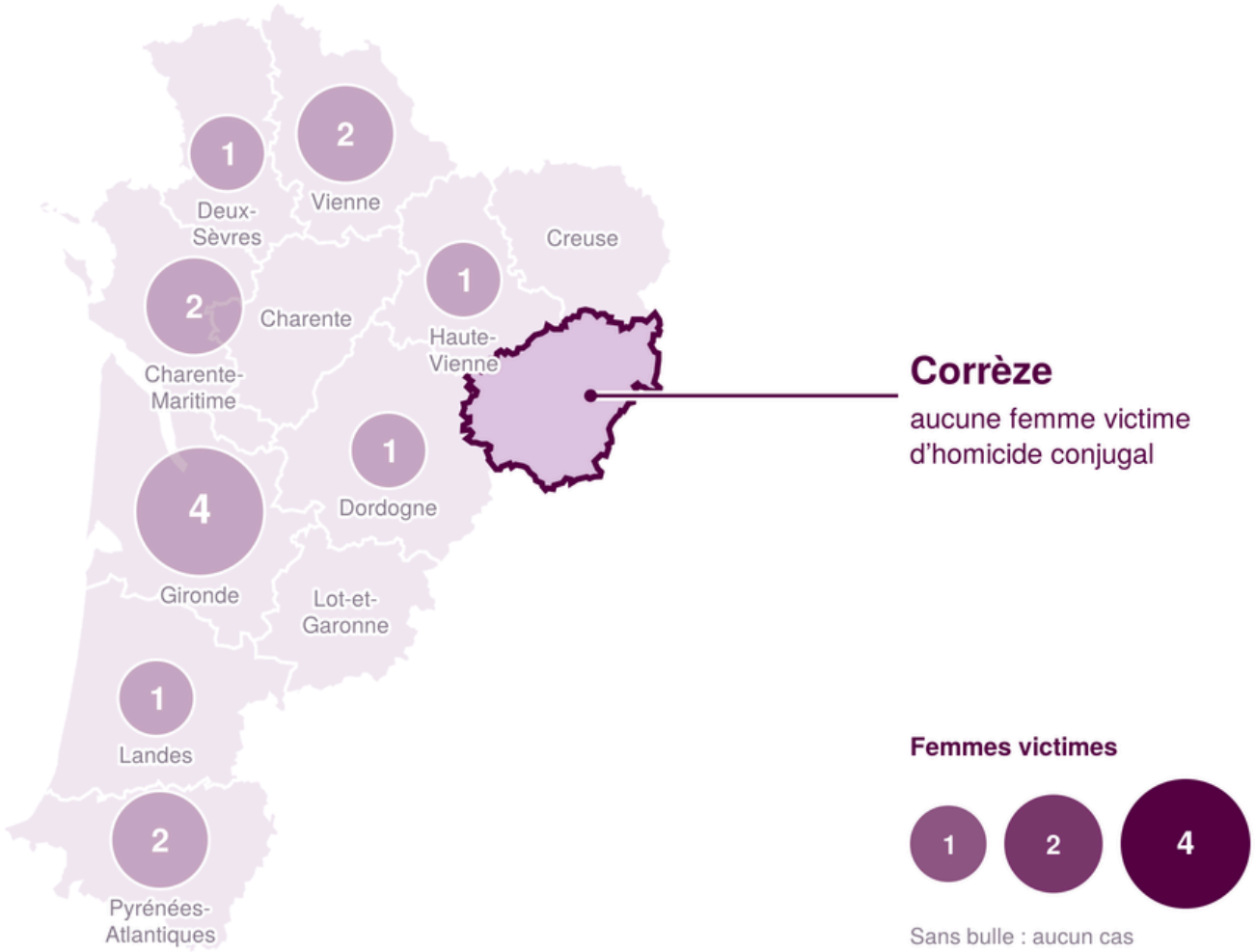

710 femmes victimes de violences conjugales enregistrées par la police et la gendarmerie en Corrèze

Femmes de 15 à 64 ans enregistrées comme victimes de violences conjugales, soit 10,5 pour 1 000 habitantes (Nouvelle-Aquitaine : 10,6 ; France : 10,9). Les femmes représentent 81 % des victimes enregistrées.

Méthodologie
Le SSMSI (service statistique du ministère de l'Intérieur) recense les victimes de violences au sein du couple enregistrées par la police et par la gendarmerie : c'est la seule source qui couvre l'ensemble du territoire. Champ : victimes âgées de 15 à 64 ans. Ces chiffres recoupent en partie les données de la gendarmerie (partie 1.1), qui portent sur toutes les violences et tous les âges : les deux séries ne s'additionnent pas. Les taux rapportent les victimes à la population du même genre et du même âge de chaque département.

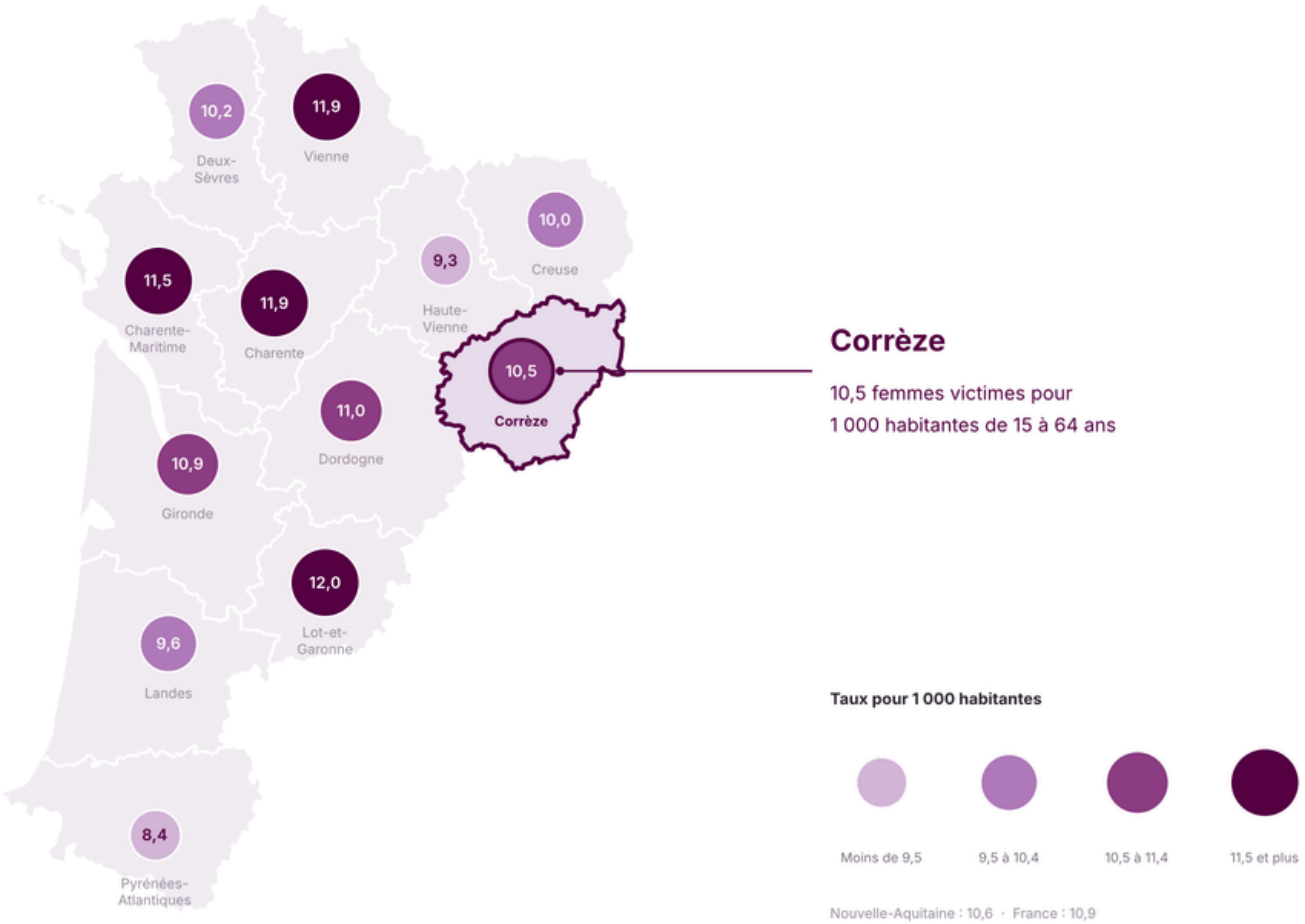

Justice

Ministère de la Justice, service statistique ministériel (SSER)

1.4

Méthodologie
L'ordonnance de protection est délivrée par le juge aux affaires familiales, même sans dépôt de plainte (art. 515-9 et s. du Code civil). Le ministère de la Justice publie ces chiffres par ressort de cour d'appel, et non par département : celui de Limoges couvre la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne. Unité de compte : l'affaire. Pour la comparaison des cinq cours d'appel, voir le rapport régional (p. 15).

106 demandes d'ordonnances de protection devant la cour d'appel de Limoges

Demandes d'ordonnance de protection, cour d'appel de Limoges

Lecture : en 2025, 106 demandes d'ordonnance de protection ont été enregistrées, soit 2,5 fois plus qu'en 2016 (42).

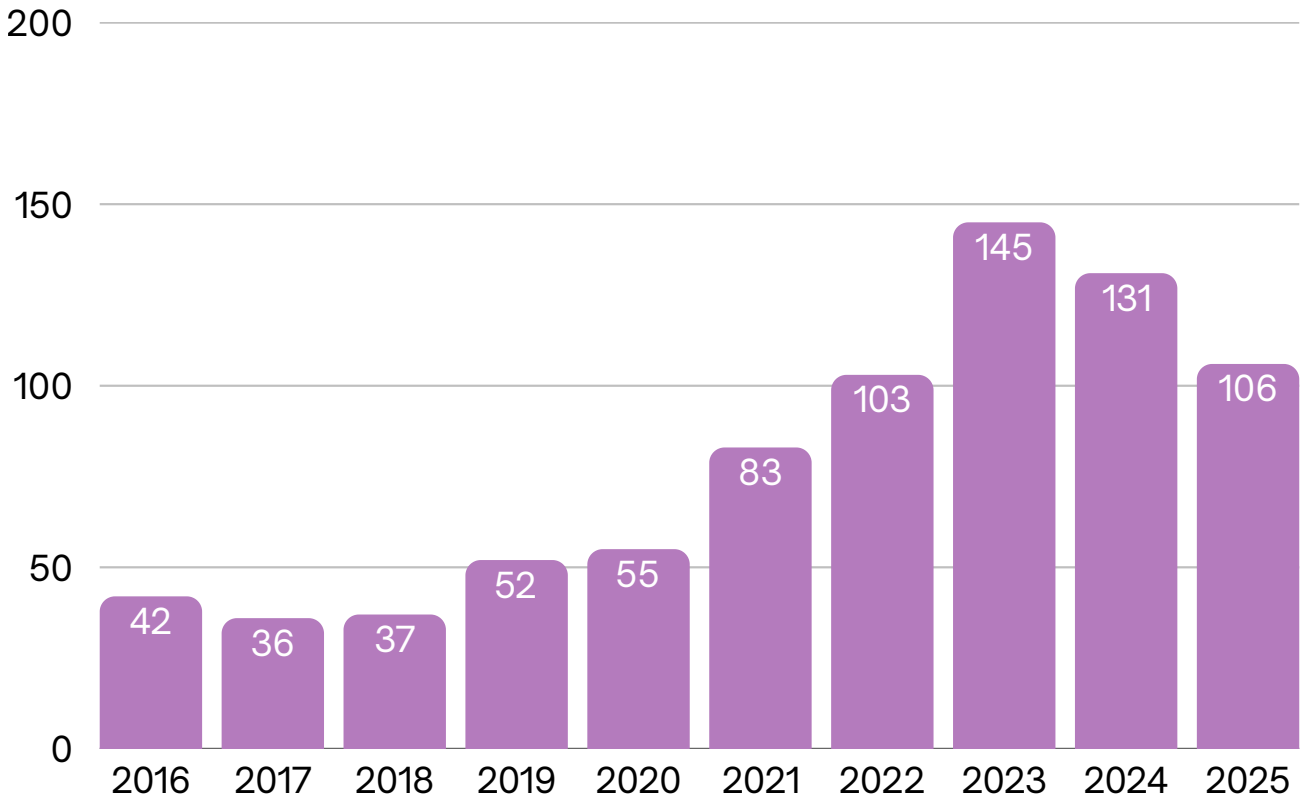

LES ASSOCIATIONS

2

France Victimes

Réseau d'aide aux victimes d'infractions pénales

2.1

Note méthodologique

Ces chiffres ne concernent qu'un périmètre précis des violences sexuelles, défini par l'Observatoire, dont la méthode est explicitée dans le rapport régional.

122 victimes de violences sexuelles accompagnées en 2025

78 %
de femmes parmi les victimes

33,6 %
de mineur·es parmi les victimes

45,9 %
des victimes accompagnées pour des faits de viol

Part des victimes par type de violences sexuelles

Lecture : en Corrèze en 2025, 45,9 % des victimes de violences sexuelles accompagnées l'ont été pour des faits de viol.

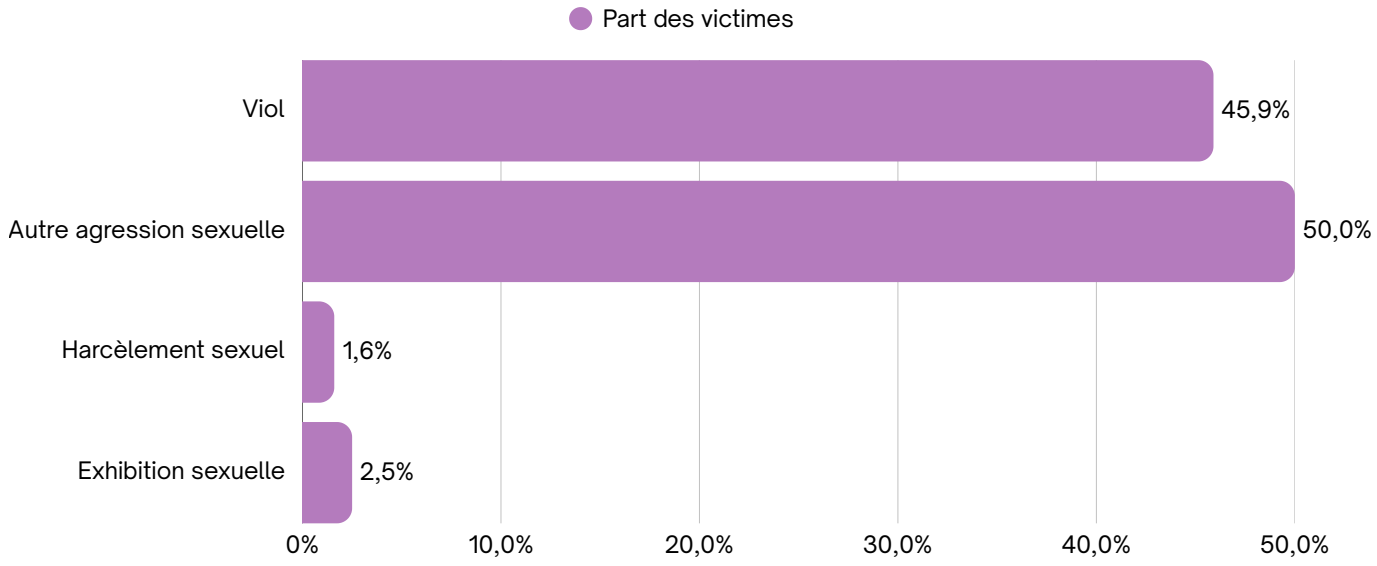

Les viols et les autres agressions sexuelles représentent ensemble 95,9 % des victimes recensées : l'activité est très largement concentrée sur ces deux catégories.

579 femmes bénéficiaires d'un entretien individuel

Contexte des violences pour les femmes victimes de VSS reçues par le CIDFF

Lecture : parmi les contextes de violences relevés pour les femmes victimes de VSS reçues par le CIDFF du Limousin (3 antennes réunies), 76,7 % concernent le couple ou l'ex-couple.

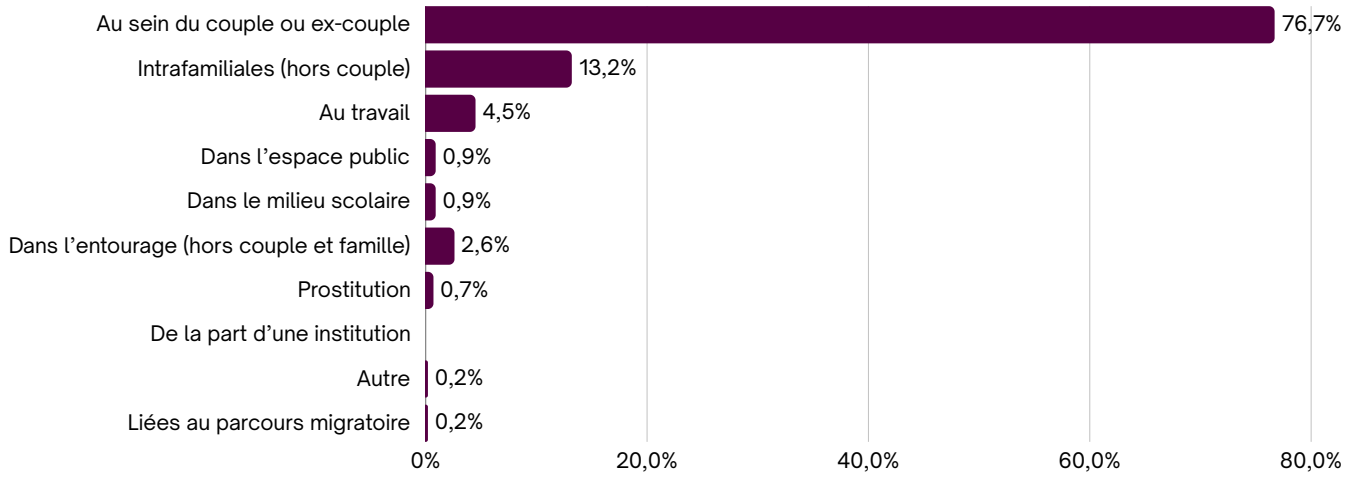

Une même femme peut avoir été victime dans plusieurs contextes. Le CIDFF du Limousin ne détaille pas les contextes par antenne : données des 3 antennes réunies (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne).

Violences dans le couple ou l'ex-couple

Lecture : 69 % des victimes de VSS reçues par l'antenne de Corrèze (183 sur 267) l'ont été au sein du couple ou de l'ex-couple.

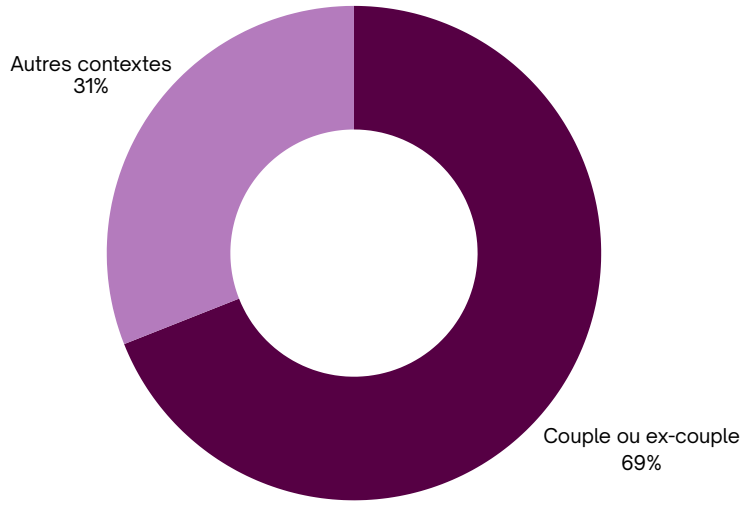

95 % des auteurs sont des hommes

lorsqu'il n'y a qu'un seul auteur (96 % des situations) ; 3 antennes du CIDFF du Limousin réunies

À l'antenne de Corrèze, 258 femmes victimes de violences sexistes et sexuelles ont été accueillies en 2025, soit 20 % de victimes de plus qu'en 2024.